



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du Mercredi 18 décembre 2024  
Délibération n° 2024-30**

\*\*\*\*

**Administrateurs présents :**

Max Roustan - Christophe Rivenq – Gilbert Albini - Jean-Claude Auribault – William Balez – Max Bordary – Daniel Canal – Dominique Fontanille - Richard Hillaire – Florian Laroche –Julie Lopez-Dubreuil - Pierrette Paez – Marie-Christine Peyric - Bernard Saleix – Nordine Sekarna – Yves Tourvieille -

**Absents excusés :**

Christophe Aberlenc avec pouvoir à Richard Hillaire  
Jean-Marie Bridier avec pouvoir à Bernard Saleix  
Cédric Marrot avec pouvoir à Dominique Fontanille  
Michèle Veyret avec pouvoir à Yves Tourvieille

**Absents :**

Jean-François Durand-Coutelle  
Khadra Khamari

**Assistaient à la séance avec voix consultative :**

Thierry Spiaggia – Directeur Général  
Cédric Veyrenc - Directeur Général Adjoint  
Bruno Gourmaud - DDTM Nîmes  
Joris Philip – Secrétaire CSE OPH

**Assistaient également à la séance :**

C. Lorca, C. Bary, Ysabelle Castor, Pauline Strasman, Patrick Ponge, C. Laurent, C. Serre, A. Debornes

**Secrétariat assuré par :** Sylvie Iaquinta

**Convention Constitutive de groupement de commande entre  
LOGIS CEVENOLS, ALES AGGLOMERATION et la commune de ROUSSON  
pour la réalisation d'un projet immobilier mixte.**

**Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2024-30 ci-annexé, décide à l'unanimité :**

-D'autoriser le Directeur Général de Logis Cévenols à signer la convention de constitution du groupement de commande ainsi que tous les avenants à cette convention qui pourraient être nécessaires.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Thierry SPIAGGIA

